

L'an deux mil dix-huit, le 23 mars à dix heures, les Membres du Comité Syndical du Bassin de la Jouanne, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie de MONTSURS-ST-CENERE sous la présidence de M. GESLOT, Président.

**Présents** : Thierry HEURTAULT, Claude LANGEVIN, Robert GESLOT, Daniel CLIMENT, Adélaïde DEJARDIN, Xavier de CALONNE, Claude GEORGET, Guillaume AMIARD (Suppléant de Benoit QUINTARD), Jacques LECORNE, Louis BONNEAU, Thierry LEMEE, Sophie BOULIN, Jacques MAIGNAN, Rémy LENORMAND, Guy DELAMARCHE.

**Absents** : Stéphane LAVOUE, Aurore DUPONT, Annette CHESNEL.

**Excusés** : Marcel DUCHEMIN, Fabrice PAUMARD.

**Secrétaire de séance** : Jacques LECORNE

**Date de la convocation** : 12 mars 2018

**Délégués en exercice** : 20

**Date de la convocation** : 21 novembre 2017

**Assistaient également à la réunion** :

- Nicolas BOILEAU : Technicien de rivière de la Jouanne
- Yohann LUCAS : Responsable technique

### **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018**

Les membres du Comité Syndical prennent connaissance du rapport de présentation (ci-dessous) qui fixe les grandes lignes du budget primitif 2018.

**Le Comité syndical** :

- Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,
- Donne un avis favorable au rapport de présentation.

➤ **Résultats provisoires 2017 : Section de fonctionnement**

Chapitre	DEPENSES	CA 2016	BUDGET 2017	CA 2017 (provisoire)
11	Charges à caractère général	24 849,33	107 987,00	77 383,21
12	Charges de personnel	21 013,76	24 120,00	23 146,87
65	Autres charges de gestion courante	40 448,58	44 400,00	37 269,78
67	Charges exceptionnelles	0,00	200,00	0,00
68	Amortissements et provisions	6 900,68	6 900,68	6 900,68
22	Dépenses imprévues	0,00	5 000,00	0,00
23	Virement à section investissement	0,00	167 553,32	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>93 212,35</b>	<b>356 161,00</b>	<b>144 700,54</b>

Chapitre	RECETTES	CA 2016	BUDGET 2017	CA 2017 (provisoire)
73	Impôts et taxes	80 545,00	80 500,00	79 207,00
74	Contribution communes	57 020,00	56 740,00	49 929,00
	Subventions	58 660,93	75 200,00	43 737,17
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	289 304,59	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>146 685,03</b>	<b>507 044,59</b>	<b>172 873,17</b>

<b>RECETTES-DEPENSES</b>			<b>+ 28 172,63</b>
--------------------------	--	--	--------------------

➤ Résultats provisoires 2017 : Section d'Investissement

Chapitre	DEPENSES	CA 2016	BUDGET 2017	CA 2017 (provisoire)
001	Résultat investissement reporté	0,00	116 078,25	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements	0,00	2 500,00	1 205,09
041	Opérations patrimoniales	0,00	78 224,36	0,00
23	Opérations d'équipement	177 341,55	743 100,00	498 278,17
	Opération 42 - Travaux divers	10 281,54	6 000,00	4 675,38
	Opération 43 - CRE	6 434,01	49 700,00	30 526,79
	Opération 44 - CTMA	51 447,00	627 400,00	419 348,00
	Cpte de tiers - Abreuvoirs et ouvrages	109 179,00	60 000,00	43 728,00
	<b>TOTAL</b>	<b>177 341,55</b>	<b>939 902,61</b>	<b>499 483,26</b>

Chapitre	RECETTES	CA 2016	BUDGET 2017	CA 2017 (provisoire)
021	Virement section fonctionnement	0,00	167 553,32	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	78 224,36	0,00
10	FCTVA	4 569,00	3 146,00	3 146,00
1068	Excédent de fct	0,00	113 278,25	113 278,25
13	Subventions	48 970,76	399 500,00	131 084,84
	Agence de l'Eau	20 748,15	245 000,00	110 244,54
	Région	28 222,61	55 000,00	4 192,44
	Département	0,00	99 500,00	16 647,86
4582	Subventions (abreuvoirs, ouvrages)	21 672,37	171 300,00	85 131,24
040	Opérations d'ordre de transfert	6 900,68	6 900,68	6 900,68
	<b>TOTAL</b>	<b>82 112,81</b>	<b>939 902,61</b>	<b>339 541,01</b>

	<b>RECETTES -DEPENSES</b>	<b>-159 942,25</b>
	Restes à réaliser 2017- Dépenses	- 232 600,00
	Subventions 2017 restant à recevoir	+ 300 000,00
	<b>RESULTATS D'INVESTISSEMENT 2017</b>	<b>- 92 542,25</b>

➤ Opérations d'investissement

Opération n° 42 : Hors CTMA	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Achat d'un laser avec trépied		844,79	
Enrochement sous pont RD20 à STE GEMMES LE ROBERT	6 000,00	3 446,59	1 000,00
Remplacement drain - Ruisseau de Châtres		384,00	
<b>TOTAL</b>	<b>6 000,00</b>	<b>4 675,38</b>	<b>1 000,00</b>

Opération n° 43 : CRE	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Etude plan d'eau d'ARGENTRE		21 442,79	19 100,00
Mission G2 PRO - Plan d'eau d'ARGENTRE	49 700,00	9 084,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>49 700,00</b>	<b>30 526,79</b>	<b>19 100,00</b>

Opération n° 44 : CTMA	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Etude Moulin de Méral à MONTSURS/BREE	2 500,00	1 410,00	1 000,00
Etude complémentaire 3 ouvrages	23 500,00	12 864,00	10 500,00
Etude du Petit Chéré	6 400,00	1 776,00	4 500,00
Travaux CTMA 2017 - Continuité et renaturation	20 000,00	12 864,00	5 500,00
Travaux Barrage et Plan d'eau d'ARGENTRE		397 863,07	185 500,00
Mission SPS - Tvx Barrage et plan d'eau d'ARGENTRE	450 000,00	623,90	
<b>TOTAL</b>	<b>627 400,00</b>	<b>419 348,00</b>	<b>207 000,00</b>

Opération : Abreuvoirs et ouvrages	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Travaux CTMA 2017 - Continuité/renaturation/abreuvoirs	90 000,00	43 728,00	5 500,00
TOTAL	<b>90 000,00</b>	<b>43 728,00</b>	<b>5 500,00</b>

➤ *Programme 2018 : Poursuite des travaux 2017 non réalisés (Restes à réaliser 2017)*

**Section Fonctionnement**

↵ <u>Dépenses</u>	
- Solde Entretien / Embâcles / Plantations CTMA 2017 .....	3 100 €
- Solde suivi indicateurs CTMA 2017 .....	4 224 €
- Solde Etude GEMAPI .....	14 000 €
↵ <u>Recettes</u>	
- Subventions AELB, CG53 et Région pour Suivi et Entretien .....	8 000 €
- Subvention AELB pour Etude GEMAPI .....	23 400 €
- Participations autres Syndicats - Etude GEMAPI ( <i>Part Jouanne = 4 200 €</i> ) .....	5 290 €

**Section Investissement**

TRAVAUX CTMA

↵ <u>Dépenses</u>	
- Etude plan d'eau d'ARGENTRE .....	19 100 €
- Etude Moulin de Méral à MONTSURS .....	1 000 €
- Etude complémentaire 3 ouvrages .....	10 500 €
- Etude Petit Chéré à PARNE .....	4 500 €
- Travaux CTMA 2017 - Continuité/Restauration .....	5 500 €
- Travaux Barrage et plan d'eau d'ARGENTRE .....	185 500 €
↵ <u>Recettes</u>	
- Subventions AELB, CG53 et Région - Etudes CTMA .....	51 100 €
- Subventions AELB, CG53 et Région - Travaux CTMA 2016 .....	183 400 €

➤ *Programme 2018 : Programmation des travaux 2018*

**Section Fonctionnement**

DIVERS

↵ <u>Dépenses</u>	
- Frais de personnel extérieur (Salaires + Frais) .....	40 000 €
- Participation pour Apprenti (Mi-temps SB Jouanne + Mi-temps SB Vicoin) .....	5 000 €
- Location bureau à CHANGE .....	11 000 €
- Prise de bail + Dépôt de garantie - Bureau CHANGE .....	7 980 €
↵ <u>Recettes</u>	
- Participation SB VICOIN (Loyer et Frais bureau CHANGE) .....	9 490 €

TRAVAUX HORS CTMA

↵ <u>Dépenses</u>	
- Travaux divers (Nettoyage, ...) .....	10 000 €

TRAVAUX CTMA

↵ <u>Dépenses</u>	
- Entretien ripisylve / Plantations .....	6 000 €
- Embâcles .....	12 000 €
- Enlèvement plantes envahissantes .....	600 €
- Suivi des indicateurs pour 2018 ( <i>IBGN, IBD, IPR à ST CHRISTOPHE et à ARGENTRE</i> ) .....	5 000 €
- Etude reconstitution habitats - Montbesnard à ARGENTRE .....	8 100 €
	<b>31 700 €</b>

↳ <u>Recettes</u>	
- Subventions Travaux et Opérations CTMA .....	25 300 €

### Section Investissement

#### TRAVAUX CTMA

↳ <u>Dépenses</u>	
- Continuité écologique .....	400 000 €
↳ Ruisseau du Culoison à STE GEMMES : Recharge en aval d'un busage	
↳ Ruisseau des Nayères à STE GEMMES : Reconstitution du lit suite à changement pont CD53, Franchissement busage, Démantèlement seuil bétonné	
↳ Ruisseau du Richebourg à STE GEMMES : Reprise maçonnerie suite à travaux 2017	
↳ Barrage du Moulin de la Roche à ARGENTRE : Création passe à bassins	
↳ Barrage du Petit Chéré à PARNE : Aménagement déversoir, rampe et annexe hydraulique	
↳ Barrage du Moulin Neuf à ARGENTRE : Démantèlement, rampe en enrochement et digue	
↳ Barrage de la Voisinière (Dinard) à EVRON : Suppression clapet, ouvrage répartiteur, curage bief	
↳ Moulin de Méral à MONTSURS/BREE : Aménagement du bras de la Deux-Evailles	
- Renaturation du lit mineur et des berges .....	35 000 €
↳ Reconstitution d'habitats salmonicoles - Site de Montbesnard à ARGENTRE	
↳ Recharges lourdes - Ruisseau des Places (ST CHRISTOPHE, EVRON, CHATRES)	
- Etude bilan du CTMA .....	30 000 €
- Autres actions ou mesures compensatoires (clôtures et pompes à nez) .....	11 000 €
	476 000 €
↳ <u>Recettes</u>	
- Subventions Travaux CTMA .....	356 000 €
- Subventions Etudes CTMA .....	24 000 €

#### TRAVAUX HORS CTMA

↳ <u>Dépenses</u>	
- Divers et imprévus.....	15 000 €

#### DIVERS

↳ <u>Dépenses</u>	
- Achat meubles pour bureau CHANGE .....	6 330 €
- Subvention d'équipement pour matériel Techniciens .....	1 000 €
↳ <u>Recettes</u>	
- Participation SB VICOIN (Meubles Bureau CHANGE) .....	3 160 €

Nicolas BOILEAU explique qu'il suit un apprenti sur le SB Vicoïn, qui est en BTS Gestion et Protection de la Nature. L'apprenti souhaite poursuivre après son BTS et a demandé à rester sur le Vicoïn pour réaliser sa licence par alternance sur le SB Vicoïn. Au vue de la future création du Syndicat mixte, il est proposé que cet apprenti soit aussi affecté au SB Jouanne. Les Délégués donnent leur accord.

Mme DEJARDIN souhaite aborder une question relative à la compétence GEMAPI : qui possède la compétence GEMAPI aujourd'hui ? Ce sont les Communautés de communes. Que se passera-t-il pour les digues de plans d'eau privés en 2019 ?

Nicolas BOILEAU précise que dans le cadre du nouveau syndicat mixte, il faudra prévoir la réalisation d'une étude d'inondabilité sur l'ensemble du territoire du nouveau syndicat, afin d'avoir un bilan à jour.

Des priorités seront dégagées suite à cette étude.

Mais les propriétaires publics ou privés seront toujours responsables de leur ouvrage.

Nicolas BOILEAU informe également qu'une réglementation sur la sécurité des digues va sortir en 2018, avec une obligation de diagnostic à réaliser. Une remise en état pourra être nécessaire.

S'il s'avère qu'une digue n'est pas entretenue, le propriétaire concerné pourra encourir des sanctions.

**PROGRAMME DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES  
POUR L'ANNEE 2018**

Monsieur le Président informe le Comité Syndical des travaux qui seront réalisés dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques en 2018.

Le programme CTMA pour 2018 pourrait s'établir de la manière suivante :

Enlèvement d'embâcles .....	= 12 000 €
Entretien ripisylve + Plantes envahissantes .....	= 7 000 €
Suivis des indicateurs .....	= 5 000 €
Continuité écologique .....	= 400 000 €
Renaturation du lit et des berges .....	= 35 000 €
Clôtures et Pompes à nez .....	= 11 000 €
Etude bilan du CTMA .....	= 30 000 €
Etude de reconstitution d'habitats salmonicoles .....	= 8 100 €
<b>TOTAL 2018</b>	<b>= 508 100 €</b>

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL :

- > Approuve le programme de travaux dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques pour 2018 ;
- > Sollicite la subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département pour l'année 2018, ainsi qu'auprès du Conseil Régional par le biais du CRBV;
- > Autorise le Président à signer tout document lié à ce dossier (marchés, avenants, dossiers de subvention, ...)

Le secrétaire de séance  
Jacques LECORNE



Le Président  
Robert GESLOT

